

le lieutenant-colonel J. L. R. Cutcliffe, de Winnipeg, qui avait alors le commandement de nos troupes sur le théâtre des opérations. Ce message disait: "Une partie de nos hommes ont été capturés par l'ennemi, le reste se bat, les pertes sont lourdes... les troupes ont fait du travail magnifique, le moral est excellent."

Voilà un message dont nous devons nous souvenir.

La défense de Hong-Kong cadre bien avec les plus belles traditions militaires du Canada. Chaque soldat a combattu sans demander de quartier et l'on ne saurait exiger plus d'un homme. Qu'il me soit permis de terminer en citant le *Times*, de Londres. En signalant la force morale et l'héroïsme des hommes de la Grande-Bretagne, de l'Inde et du Canada qui ont combattu à Hong-Kong pour contribuer à la sauvegarde de nos libertés, ce journal exprimait en des termes beaucoup plus heureux que je n'en saurais trouver, nos sentiments véritables:

Non seulement la défense de Hong-Kong est-elle inestimable comme exemple inspirateur de dévouement et de courage, mais elle a fait perdre un temps précieux à l'ennemi. Quelle que soit la comparaison, sous ce rapport, entre les défenseurs de Hong-Kong et ceux de Crète, il est indiscutable que l'envahisseur aurait gagné un temps fort avantageux pour lui si nous avions décidé de céder la colonie sans combattre.

L'hon. M. HANSON (chef de l'opposition): Au début des quelques remarques que je tiens à faire sur ce sujet, je désire, au nom de la population canadienne, remercier, comme il convient, je crois, le ministre (M. Ralston), de l'exposé clair et objectif qu'il nous a fait de la situation à Hong-Kong. Entre autres raisons, le sort des survivants de Hong-Kong m'intéresse. Les Fusiliers royaux du Canada ont passé une partie de l'année 1940 à l'entraînement dans ma province, dont bon nombre d'entre eux sont originaires. Une famille de la petite ville d'Upsalquitch lui a fourni quatre de ses fils,—des Macdonalds,—et jeudi ou vendredi dernier je recevais un appel d'une jeune femme dont le frère, un jeune homme de vingt-deux ans je crois, avait suivi son entraînement comme fusilier au camp Borden et était au nombre des recrues choisies par le ministre pour aller servir de renfort au bataillon rendu outre-mer. Je me suis adressé au ministre qui a eu l'amabilité de me renseigner, sans me faire attendre inutilement, sur le sort de ces vaillants jeunes Canadiens.

Je ne critique aucunement le Gouvernement d'avoir envoyé ces deux bataillons à Hong-Kong. Si nous devons participer à une guerre totale, et nous y engager à fond, abstraction faite des questions concernant les ressources en hommes et les méthodes que

[L'hon. M. Ralston.]

nous adopterons à cette fin, il faut nous attendre à subir les coups de la fortune de concert avec les autres braves soldats de l'Empire britannique et de nos alliés démocratiques.

Je ne dirai pas qu'on a commis une erreur au sujet de Hong-Kong. A quel titre pourrais-je critiquer le gouvernement anglais, ou le Gouvernement canadien avec le peu de renseignements en ma possession. Je n'ai pas l'intention d'assumer une tâche impossible, et je ne ferai aucune critique. Dès que les circonstances le permettront j'espère que le Gouvernement ou le ministre se renseignera,—et je crois qu'il le fera,—sur le sort de ceux qui ont survécu, et, s'ils sont prisonniers de guerre, qu'il fera tout en son pouvoir pour assurer leur sécurité. Je sais que mon honorable ami, le ministre, s'efforcera de le faire. Je crois qu'il renseignera ceux qui désirent si ardemment connaître le sort de parents et d'êtres chers qui se sont enrôlés dans ces régiments.

A mon avis on s'est fait une conception quelque peu erronée de cette affaire. Personne n'a critiqué les Royal Rifles. C'est l'un de nos meilleurs et de nos plus anciens régiments au Canada, et il était commandé par quelques-uns des meilleurs officiers qui ont quitté nos rives jusqu'à présent. Il ne saurait y avoir de doutes à ce sujet. L'effectif de ce bataillon était l'égal de tout régiment envoyé outre-mer. Dans certains milieux on semble avoir des notions fausses sur le compte des Royal Rifles. On n'a pas critiqué le degré d'instruction militaire du bataillon proprement dit. On n'a pas trouvé à redire, que je sache, sur l'équipement envoyé avec le bataillon. Dans l'exposé qu'il a fait aujourd'hui, le ministre a clairement dit ce qui en est au sujet de l'équipement et j'accepte ses paroles.

D'une certaine manière, cependant, la question d'assurer les hommes suffisants pour les renforts découle de la déclaration même du ministre. Tant que les faits ne seront pas complètement exposés,—et c'est ce que le ministre a commencé à faire,—je me demanderai si ces cent cinquante-deux hommes qui ont été envoyés de Camp Borden et au nombre desquels se trouvait le fusilier MacBeth d'un comté du Nouveau-Brunswick, auraient dû y être envoyés. Ce sont les fonctionnaires permanents de l'armée qui en portent la responsabilité. S'ils ne se sont pas acquittés de leurs devoirs, c'est au ministre qu'il appartient d'intervenir et de voir à ce que la faute soit imputée aux véritables coupables.

Après la déclaration du ministre j'ai appris avec assez d'étonnement qu'un certain nombre de ces hommes n'avaient pas suivi le cours d'instruction pendant toute la période de temps jugée nécessaire par les fonctionnaires du ministère, avant d'être envoyés